

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Société d'une messe. — III Lettre de Mgr l'archevêque de Montréal annonçant l'élection de Notre Très Saint-Père le Pape Benoît XV. — IV L'enseignement secondaire moderne et les chers Frères. — V Départ pour le camp. — VI Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 13 septembre

On annonce :

Les quatre-temps ;

La fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

A partir de 1915, la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs se fera le 15 et la solennité, le dimanche suivant sera facultative.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 13 septembre

Depuis le mois de mai 1911, on peut chanter la messe votive des fêtes remises au dimanche, dans les chapelles (semi-publiques) de communauté, ce qui n'était permis précédemment que dans les chapelles publiques et les églises.

Messe de la Nativité de Marie, double de 2e cl. (comme le 8) ; mém. du 15e dim. ; préf. de la sainte Vierge ; dernier Ev. du dim.— Aux II vêpres, mém. de l'Exaltation de la sainte Croix et du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 20 septembre

Diocèse de Montréal. — De ce dimanche, Notre-Dame des Sept-Douleurs (Verdun) ; du 16 septembre, saint Cyprien ; du 17, saint Lambert ; du 19, saint Janvier ; du 20, saint Eustache.

Diocèse d'Ottawa. — Du 16 septembre, sainte Euphémie (Caselman).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 18 septembre, saint Joseph de Cupertino (Mékinac).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 19 septembre, saint Janvier (Weedon).

Diocèse de Nicolet. — De ce dimanche, Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Vicariat de Témiscamingue. — Du 14 septembre, la Sainte-Croix (Pro-cathédrale).
J. S.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 28 août 1914.

M. l'abbé J.-T. Théorêt, curé de Sainte-Philomène, diocèse de Valleyfield, décédé le 19 août dernier, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre.

Chancelier.

LETTRE PASTORALE DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTREAL

Annonçant l'élection de Notre Saint-Père le Pape Benoît XV

Un pape peut mourir, le pape ne meurt pas. Le vingt août dernier, nous vous annonçons la mort de notre bien-aimé pontife Pie X. Aujourd'hui, nous venons vous faire part de l'élection de son successeur. Le deuil de la grande famille catholique n'a duré que quatorze jours. Grâce en soient rendues à Dieu, entonnons le cantique de l'allégresse et de la reconnaissance.

O vie vraiment divine de l'Eglise ! Action manifeste de l'Esprit Saint ! Pendant que les nations de l'Europe sont aux prises dans la plus terrible guerre que le monde ait encore vue ; pendant que les hommes se tuent et tombent par milliers, chaque jour, sur les champs de bataille ; pendant que le sang coule à flots, que les villes sont dévastées et incendiées, l'Eglise poursuit tranquillement sa marche, et voit se continuer, sans le moindre trouble, la série de ses souverains pontifes. Il n'y a de stable, vraiment, que cette royauté sans armée.

Se figure-t-on quelque part, à l'heure présente, une réunion d'une soixantaine d'hommes éminents par la noblesse, la dignité et la science, venus des pays belligérants et des autres parties du monde, fraternisant ensemble, et tenant une conférence pacifique de deux heures seulement sur une question quelconque intéressant la société ? Ah ! la paix viendra plus tard, et nous l'appelons de tous nos vœux ; mais aujourd'hui, hélas ! c'est le conflit universel ; c'est, au fond des cœurs, l'ambition ou la haine, l'indignation légitime en présence des atrocités commises et du droit violé ; c'est le désir de la revanche ; c'est partout la défiance, l'inquiétude et l'angoisse. Non, non, une telle assemblée ne serait possible nulle part. Et cependant, l'univers entier en a contemplé une, plus merveilleuse encore, dans le conclave qui vient de se tenir au Vatican.

Ils étaient là, en effet, unis par les liens de la même foi et de la même charité, adressant au ciel les plus ferventes prières, ces vénérables cardinaux, tous hommes de vertu et de savoir, préposés à des diocèses importants, ou à des postes éminents dans le gouvernement de l'Eglise, mais d'origine et de langue diverses ; appartenant, pour un grand nombre, à ces pays qui, en ce moment, se livrent les plus meurtriers combats ; ayant, plusieurs d'entre eux, des parents et des compatriotes engagés sous des drapeaux différents. Quelle cause de

tourments, semble-t-il, et ajoutons aussi, de terrible malaise et même de frictions ! Le sentiment patriotique est si fort et si puissant dans l'âme humaine ! Et pourtant, l'union la plus parfaite, une union toute surnaturelle règne parmi eux. L'accomplissement d'un grand devoir, le bien des âmes, le règne de Jésus-Christ continué sur la terre, voilà leur unique préoccupation. Ils ont mission de donner à l'Eglise le chef qui lui manque et qu'elle attend. Tout ce qui sent l'humain est banni de leur pensée. Ils se sont fait une solitude impénétrable à tous les bruits du dehors. Leurs oraisons se prolongent. " Seigneur, disent-ils, montrez-nous celui que vous voulez pour votre vicaire ici-bas. "

Puis, les séances commencent. Dignes, calmes, oubliant pour un moment les scènes de carnage dont leur patrie est peut-être le théâtre et qui, demain, leur arracheront des larmes, ils vont, sous le regard de Dieu, déposer leur bulletin de vote dans le calice d'or. Il en est qui tremblent, car ils redoutent le terrible fardeau dont ils pourraient être chargés. Deux fois, trois fois, autant qu'il est nécessaire, ils recommencent la cérémonie solennelle. Mais voilà que la lumière se fait dans les esprits. Celui auquel plusieurs ne pensaient pas, peut-être, au début du conclave, apparaît comme le futur élu de Dieu. Déjà on croit voir une auréole à son front. Les votes vont plus nombreux vers lui. Le nombre de bulletins requis est obtenu. L'élection est faite, le pape est proclamé. Le voici qui a revêtu la soutane blanche qu'il portera désormais. Les cardinaux, ses collègues de tout à l'heure, s'inclinent et lui promettent la soumission la plus entière et le dévouement le plus absolu. La foi leur montre devant eux Pierre, chargé par le Christ de paître les brebis et les agneaux.

Nos très chers frères, tel est l'événement qui s'est accompli ce matin, dans le palais du Vatican, et le peuple de Rome l'a

appri
dre d
les :
joie ;
seigne
Benoi
La
tre co
pêchet
Dieu,
les ho
fidèles
Le 1
le 21
Quand
La C
nous s
" La
fiance
prit re
noeud
don de
facile
a conf
comme
fidélité
tre ren
" Il
Ordre :
pour le
tionale
Bergan

appris, quand le doyen des cardinaux diaques lui a fait entendre du balcon central de Saint-Pierre les paroles traditionnelles : " Je vous annonce une nouvelle qui va vous remplir de joie ; nous avons pour pape l'éminentissime et révérendissime seigneur cardinal Jacques della Chiesa qui a pris le nom de Benoît XV. "

La nouvelle, transmise aussitôt par le télégraphe, aux quatre coins du monde, a relégué au deuxième plan toutes les dépêches concernant la guerre. Pour nous, nous avons béni Dieu, et nous nous sommes empressé d'adresser à Sa Sainteté les hommages et les vœux de longue vie des six cent mille fidèles de notre diocèse.

Le nouveau pontife est né à Pegni, dans le diocèse de Gênes, le 21 novembre 1854. Il n'a donc pas encore soixante ans. Quand il y a trois mois à peine, il était fait cardinal par Pie X, *La Croix* de Paris publiait sur lui une courte biographie dont nous sommes heureux de reproduire ici quelques passages :

" Les qualités intellectuelles du prélat expliquent la confiance que lui accordèrent tout de suite ses supérieurs. Esprit remarquablement agile, pénétrant avec rapidité jusqu'au noeud des questions les plus difficiles, Mgr della Chiesa a le don de la rédaction aisée et élégante. Avec cela, une mémoire facile qui organise ses souvenirs et ne perd rien de ce qu'il lui a confié. Le caractère est à la hauteur du talent. Discret, comme on sait l'être à Rome, d'une droiture inflexible et d'une fidélité exacte, Mgr della Chiesa est, par-dessus tout, un prêtre remarquablement pieux.

" Il fut, durant plusieurs années, le supérieur du Tiers-Ordre franciscain que le regretté cardinal Vivès avait institué, pour les ecclésiastiques, dans la chapelle de la Maison internationale des Prêtres de la Mission, et que l'actuel évêque de Bergame, Mgr Radini-Tedeschi, avait dirigée avant lui. Nul

ne fut plus assidu aux réunions de la Fraternité dont il présidait la retraite mensuelle, et ce n'est sans doute pas un petit éloge, si l'on songe aux multiples travaux qui lui incombèrent comme substitut du cardinal secrétaire d'Etat.

“ La carrière de Mgr della Chiesa est connue : elle se confond d'abord, comme nous l'avons dit, avec celle du cardinal Rampolla lui-même. Mgr della Chiesa entra à la secrétairerie d'Etat en 1887 comme “ minutante ”. Il fut nommé substitut du cardinal secrétaire d'Etat en avril 1901, quand Mgr Tripepi fut créé cardinal. Il continua ces fonctions, pendant près de quatre ans, après la mort de Léon XIII, quand Son Eminence le cardinal Merry del Val succéda, comme pro-secrétaire d'Etat d'abord, et bientôt comme secrétaire d'Etat, au cardinal Rampolla.

“ Le 16 décembre 1907, il fut nommé archevêque de Bologne, succédant au cardinal Svampa. Il fut sacré le 22 décembre de la même année dans la chapelle Sixtine, par Sa Sainteté Pie X.

“ Les travaux apostoliques ne prirent pas Mgr della Chiesa au dépourvu. Il aimait à se délasser de son absorbant labeur, comme substitut du secrétaire d'Etat, par l'exercice du saint ministère. Il entendait assidûment les confessions à l'église Saint-Eustache. Il aimait à adresser la parole de Dieu, surtout aux pèlerins, et ses auditeurs n'ont pas oublié la doctrine solide et la profonde piété qui caractérisaient ses allocutions.

“ Ainsi put-il soutenir l'héritage du cardinal Svampa, qui ne laissait pas d'être redoutable. Sur cette ville de Bologne, qu'un tempérament ombrageux et des traditions de haute culture intellectuelle rendent si difficile à saisir, le cardinal Svampa exerçait un prestige incontesté.

“ Mgr della Chiesa conquit l'estime de ses diocésains par la justesse de son jugement, par la sûreté de ses relations, par la

distinction de son esprit et par l'édification d'une vie profondément sacerdotale. ”

Voilà, nos très chers frères, celui qui nous est donné aujourd'hui pour pasteur suprême et pour père.

Nous avons eu l'honneur de le connaître jadis, quand il remplissait auprès du célèbre et pieux cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Léon XIII, les fonctions de substitut. Nous aimons à nous rappeler, en ce moment, son accueil toujours si bienveillant, son empressement à accorder les faveurs ou à rendre les services qui lui étaient demandés. Nous avons remarqué son abord si simple et son amabilité si douce. Il a été à l'école de deux grands papes. L'Eglise peut attendre beaucoup de lui et elle ne sera pas déçue. Par sa fermeté, en même temps que par son esprit de conciliation, il saura faire face aux difficultés des temps que nous traversons ; par sa bonté, attirante et persuasive, il gagnera les coeurs. En prenant le nom de Benoit XV, il a voulu, sans doute, honorer la mémoire de l'illustre Benoit XIV, dont le règne fut si brillant et si fécond, et qui fut appelé, lui aussi, à monter du siège archiepiscopal de Bologne sur le siège de saint Pierre.

Dominus conservet eum! Oui, que le Seigneur nous le conserve bien longtemps. Qu'il le soutienne, le protège et le fortifie. Reportons sur lui, nos très chers frères, les sentiments d'obéissance, de piété filiale, de respectueuse tendresse dont nous étions animés pour son vénéré prédécesseur.

Ah ! puisse-t-il voir, et bientôt, les peuples qui actuellement s'égorgeant et se détruisent sans pitié, se tourner vers lui comme vers leur médiateur et l'arbitre de leurs différends. Alors, n'en doutons pas, le pape jouera le beau rôle que la papauté a joué si souvent au cours des siècles passés : il rendra la paix à l'Europe, et Benoit XV sera salué comme l'insigne bienfaiteur de l'humanité.

A ces causes, nous ordonnons ce qui suit :

1o Dimanche prochain, 6 septembre, dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, on chantera, après la messe principale, le *Te Deum*, avec l'oraison de l'action de grâces et celle pour le pape.

2o Pendant huit jours, l'oraison commandée, aux messes où la rubrique le permet, sera l'oraison pour le pape. On reprendra ensuite l'oraison pour obtenir la paix.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le 3 septembre 1914.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par ordre de Monseigneur,

ADÉLARD HARBOUR, prêtre,
Chancelier.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE ET LES CHERS FRÈRES



QUE les Frères instituteurs comme les Soeurs enseignantes reçoivent une formation professionnelle adéquate, c'est une vérité qui ne fait de doute pour personne. Ceux-là seuls la nient qui les jugent du dehors, sans les connaître.

Le surintendant de l'instruction publique accomplit donc un acte de haute intelligence et de simple justice en n'exigeant

pas d'eux d'autre certificat d'aptitude que l'attestation de leurs chefs respectifs. M. Chapais l'a démontré avec force dans la polémique victorieuse qu'il soutint, en 1893, contre l'honorable Rodrigue Masson, sur *Le brevet de capacité et les communautés enseignantes*.

• • •

Cela étant, les Frères pouvaient se contenter du témoignage de leurs supérieurs proclamant leur compétence à enseigner. Ils ne l'ont pas voulu. Ce que les autorités scolaires devaient ne pas exiger d'eux, il leur a plu de se l'imposer. Ils supprimaient par là tout prétexte à une levée d'armes comme celle qu'occasionna la proposition Masson.

Aussi, depuis 1893, les chers Frères se présentent-ils par groupes nombreux aux différents bureaux d'examens. Leur longue et sérieuse préparation, surtout l'expérience qu'ils acquièrent tous les jours par l'exercice de l'enseignement expliquent un fait confirmé par les statistiques : ils réussissent tous en général et se classent même en tête de l'échelle.

Ils ne se munissent pas seulement des grades élémentaires. Ils ne sont satisfaits que quand ils ont passé par toutes les étapes et décroché, après le brevet d'école modèle, le diplôme du cours académique. Ils présentent ainsi à l'État toutes les garanties qu'il exige des maîtres de notre enseignement primaire.

• • •

Les chers Frères, munis de pareils certificats volontairement conquis, auraient pu s'arrêter là. Ils ont voulu pousser jusqu'au bout la préparation professionnelle et offrir au public des attestations plus sérieuses encore.

Ils se destinent à l'instruction primaire ; mais, ils le savent,

rien ne rend un esprit apte à l'enseignement du premier degré autant que la culture générale, la formation du deuxième degré. Afin de la leur procurer, à leur instigation, les autorités de l'Université Laval ont constitué pour eux un nouveau département, celui de l'*enseignement secondaire moderne*.

De ce nouveau concours les mots eux-mêmes expliquent la nature. Les matières sur lesquelles il porte font partie du programme de nos collèges, de l'enseignement secondaire classique. Mais tous les objets d'étude contenus dans ce dernier ne figurent pas au programme tracé pour les Frères. Chez eux on se prépare surtout à l'enseignement du français et de l'anglais, qui tiennent la place du grec et du latin; la partie des sciences y est plus développée. L'ensemble constitue donc un véritable enseignement secondaire, mais secondaire moderne.

* * *

Qu'on n'ait pas peur de ce dernier mot. Il s'oppose au terme *classique* seulement dans la mesure où le programme exclut les langues mortes. L'importance qu'on y assigne aux langues vivantes a ses raisons d'être. Les chers Frères, dans leurs collèges, se chargent de former des recrues non pour les professions libérales, mais pour les carrières industrielles et commerciales, les arts et métiers. Aux maîtres chargés de former ces recrues ils donnent la préparation conforme au caractère de leur clientèle.

Les matières auxquelles on s'y applique en déterminent le sérieux. A tous les candidats l'on impose une étude plus approfondie de la religion, la connaissance de la pédagogie et de son histoire, celle de la philosophie et du droit commercial, celle enfin de l'art d'écrire attestée par une rédaction et une traduction françaises et anglaises.

A cette formation générale s'ajoute une orientation spéciale. Parmi les chers Frères, les uns ambitionnent une compétence littéraire plus accentuée : quatre objets d'étude la leur fournissent, l'histoire universelle et canadienne, l'histoire des littératures française, anglaise, américaine et nationale, la géographie générale et celle du Canada, l'explication des auteurs anglais et français. D'autres aspirent à développer leurs aptitudes scientifiques : le domaine de leurs études comprend l'algèbre, la géométrie et la trigonométrie, la physique et la chimie, la mécanique et la cosmographie, la physiologie, la zoologie et la botanique, la minéralogie et la géologie.

Cette bifurcation, cette culture spéciale se greffant sur une culture générale commune, favorise l'expansion de tous les talents sans nuire à l'uniformité fondamentale de la formation pédagogique.

* * *

Le mérite des Frères qui assument spontanément cette obligation nouvelle est ainsi attesté par l'étendue du programme. Il ressort également des circonstances qui entourent l'examen et des conditions dans lesquelles ils s'y disposent.

Songez que les candidats, soumis à deux années d'étude pour chacune des sections littéraire et scientifique, doivent acquérir ces notions complexes en sus du labeur ardu de la classe quotidienne. Ils dérobent à leurs demi-loisirs les heures nécessaires. Ils se privent même de leurs légitimes congés pour se présenter armés au concours. On n'imagine guère la quantité de lectures et de recherches auxquelles ils se trouvent astreints, la somme de volumes qu'ils parcourent, le nombre d'exercices auxquels ils se livrent. Tout cela, ils l'acceptent volontiers pour que les familles de leurs élèves recueillent, de leur enseignement postérieur, une satisfaction plus complète.

L'examen a lieu chaque année au cours du mois d'août. Qu'on y songe encore : pendant ce temps, les chers Frères auraient droit de goûter au repos de leurs deux mois de vacances. Et pourtant, dix jours sont déjà pris pour leur retraite annuelle. Les conférences pédagogiques, devenues un article essentiel du programme de presque toutes nos communautés enseignantes, en absorbent dix autres. Et le reste? Le reste, les concurrents le consacrent à la préparation finale d'un examen purement volontaire.

Cet examen dure lui-même trois jours, trois jours de labeur intense, de concentration active. Les chers Frères se penchent avec fièvre sur les pupitres de l'Université. Pendant huit heures, pendant dix heures, ils déversent sur le papier officiel les connaissances acquises au cours de leurs deux ans de pénible travail. Et parfois, comme cela est arrivé cette année, ils apprennent, au sortir de l'examen, qu'ils auront à diriger une maison, et donc à renoncer au reste de leurs vacances pour organiser tout un établissement.

Un pareil esprit d'abnégation méritait d'être signalé. Si nous l'osions, nous blâmerions les autorités de notre Université et de nos communautés enseignantes de ne pas mettre le public assez au courant de pareilles initiatives.

* * *

Nous nous sommes chargé de le faire d'autant plus volontiers que nous avons nous-même présidé cette année le concours final. Il nous a été donné de voir à l'oeuvre les trois concurrents, succédant aux quatre de l'an dernier. Nous avons parcouru leurs manuscrits et constaté combien solide et

combien vaste était leur préparation. Nous ne craindrions pas de soumettre à un jury spécial chacune de ces compositions portant sur les matières les plus variées, sur les questions les plus complexes.

On verrait, à les parcourir, que, si le travail préparatoire suppose un incomparable renoncement, le résultat atteste une compétence professionnelle que ne dédaigneraient pas les professeurs universitaires eux-mêmes. Au lieu de maugréer contre nos congrégations enseignantes, l'on constaterait qu'elles redoublent chaque jour d'efforts pour mettre leurs sujets à la hauteur de la haute mission qui leur est assignée.

* * *

En terminant ces notes, nous tenons à exprimer un regret. Ce nouvel instrument de formation n'existe, il est vrai, que depuis deux ans. Aussi, trois communautés seulement s'en sont servi jusqu'à l'heure : les chers Frères de l'Instruction chrétienne de Laprairie, les chers Frères Maristes d'Iberville et les chers Frères de la Croix de Rimouski.

Pourquoi nos autres congrégations d'hommes, les chers Frères des Ecoles chrétiennes par exemple, n'entreraient-ils pas dans le mouvement ? Leur compétence trop bien connue ne leur impose pas, pour eux-mêmes, le besoin de cette attestation nouvelle. N'y gagneraient-ils pas cependant, aux yeux du public, de pouvoir lui présenter chaque année un groupe respectable de sujets munis du diplôme d'enseignement secondaire moderne ?

Nous le croyons et nous souhaitons que soit satisfaite cette ambition des autorités universitaires. Le jour où la plupart de nos Frères auront conquis ce certificat, tout comme nos

Soeurs se pourvoient du diplôme de l'*Ecole d'enseignement supérieur des jeunes filles*, ce jour-là les maîtres congréganistes de notre enseignement primaire n'auront rien à envier à leurs collègues d'outre-Atlantique.

Abbé EMILE CHARTIER.

DEPART POUR LE CAMP

LE mardi, 1er septembre, M. le chanoine Sylvestre est parti pour rejoindre son poste d'aumônier au camp de Valcartier. Il est parti joyeux, sans appréhension et confiant. Et vraiment, nous tenons à le dire pour l'histoire, son geste est beau. Il est d'autant plus beau, qu'il a été fait avec réflexion et sans emballement. La chose paraissait toute simple et toute naturelle à notre cher confrère. Il fallait un prêtre pour accompagner nos soldats. M. l'abbé Deschamps, un peu par cause de maladie et beaucoup plus parce que ses occupations chez les Sourdes-Muettes le rendent ici indispensable, ne pouvait pas partir. Monseigneur avec raison en avait ainsi décidé. M. le chanoine Sylvestre est allé s'offrir tout bonnement. Mgr l'archevêque en a été tout ému. Réflexion faite, il s'est dit, me semble-t-il, Dieu me permet, en donnant à nos soldats un prêtre de ma maison et un chanoine de mon chapitre, d'affirmer une fois de plus la loyauté des Canadiens de race française. Je me rends de bonne grâce aux vues de la Providence. Partez, a-t-il conclu, à son jeune et intelligent collaborateur, partez et que Dieu vous bénisse.

M. Sylvestre, à l'armée, aura rang de capitaine. Nous avons la certitude qu'il sera traité avec tous les égards qui lui sont dûs. Mais, quand même, c'est à la vie du camp et, bientôt

peut-être, à la vie des champs de bataille qu'il s'en va. Tous nos confrères du clergé de Montréal prieront pour lui, et, par eux, il sera fort et il nous reviendra.

La veille du départ de M. le capitaine-chanoine Sylvestre, Monseigneur a voulu réunir à sa table quelques officiers, dont le colonel Carson, le colonel Ostell, le major Gunn, et M. l'abbé Deschamps, lui aussi, un capitaine et un aumônier. Ce fut, certes, un diner joyeux ! Et pourtant, il y planait je ne sais quel voile de vague et d'imprécis. Personne ne le disait, mais tout le monde le pensait : " De quoi demain sera-t-il fait ? "

Au dessert, Monseigneur exprima en termes très simples et très naturels, et pour cela très émouvants, ses souhaits et ses vœux à M. le capitaine-chanoine Sylvestre. La famille épiscopale de Montréal, a-t-il dit, a vu de ses membres devenir chanoines, prélats, évêques... C'est la première fois qu'elle fournit un aumônier-militaire. M. l'abbé Deschamps aurait voulu partir. Je n'ai pas voulu, moi, parce que j'ai trop besoin de lui, chez les Sourdes-Muettes. Vous vous êtes offert, Monsieur le chanoine, spontanément. Je vous ai dit : " Mais vos fonctions, votre famille, votre vie même ne sont-elles pas exposées ? " Vous m'avez répondu : " Ma famille m'approuvera ; mes fonctions, Mgr Martin est là ; ma vie, il en sera ce que Dieu voudra. " Eh ! bien, allez, mon ami, que Dieu vous protège et qu'il vous garde ! "

* * *

Et les soldats vers qui il va, notre chanoine, ce sont de bons types, des hommes braves et de braves gens. Ils l'aimeront bien, leur aumônier, je l'ai déjà écrit ; mais, lui aussi, il les aimera. Savez-vous ce qu'ils ont fait avant de partir ?

A la date du 21 août, ils ont présenté une requête à leur aumônier, M. l'abbé Deschamps, lui demandant " s'il n'y aurait

pas moyen d'avoir, le dimanche 23 août, une messe spéciale, à bonne heure, à laquelle ils pourraient recevoir, ensemble et en corps, le Dieu des forts ". Naturellement, l'aumônier eut vite fait d'arranger les choses pour donner satisfaction à ce pieux désir. D'ailleurs, durant toute cette semaine d'août qui précédait leur départ pour Valcartier, nos volontaires, entre les exercices, se présentaient à la chambre de M. l'aumônier, à l'arsenal pour se confesser. Tous étaient heureux de recevoir de lui une médaille ou un chapelet. Et le dimanche 23, ils étaient bien préparés à communier " ensemble et en corps ". Colonels et capitaines en tête, ils se sont approchés de la table sainte, dans la chapelle des Sourdes-Muettes. L'aumônier leur parla. Il évoqua le souvenir de Dollard et de ses braves. Les mots venus du coeur allaient droit au coeur. Le lendemain, et jusqu'au moment du départ, les volontaires vinrent à tour de rôle demander une bénédiction à leur aumônier.

Ce pauvre aumônier, ce lui fut un sacrifice de ne pas partir avec " ses hommes ". Mais la nature de ses fonctions spéciales chez les Sourdes-Muettes ne le lui permettait pas. Monseigneur en avait ainsi décidé. Du moins, jusqu'à la fin il bénit et encouragea les partants.

Nul doute qu'avec de tels hommes, M. le capitaine-chanoine Sylvestre aura un ministère consolant. Puisse ce voyage leur être pas trop périlleux ! La gloire est une belle chose mais elle coûte cher parfois. Que le Dieu des armées, que " le Dieu des forts " — comme ils disaient — les protège et nous les ramène !

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	14 septembre.	— Saint-Michel-de-Napierville.
Mercredi,	16	— Sainte-Sophie.
Vendredi,	18	— Sainte-Thérèse.
Dimanche,	20	— Villeray.